

L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur.

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

L. R. LAVERGNE, Directeur

40ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 23 NOVEMBRE 1906.

No 49

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ LE VENDREDI
PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE
ABONNEMENT
\$1.00 par an.—0.50 par semestre ;
nécessaire d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne, 50 centimes
Insertions subséquentes, 25 " "
Baptêmes, Mariages et Sépultures, 25 " "
Gratuit pour les obituaires.

Toute publication personnelle ou intéressée
rapports d'institutions financières ou autres
seront insérés comme annonces à 10 centimes
la ligne.

FEUILLETON DU 23 NOV. 1906

LA BUISSONNIÈRE

PAR
PAUL BERTWAY

No. 13

Et comme elle savait à présent ce
qui l'intéressait, comme tout le reste
lui était égal, elle passa vite, courut
dans sa chambre, en referma la porte
à clef.

Enfin ! elle était chez elle,—elle
était à elle. Ici, personne n'entrerait
plus.

Elle restait maintenant indécise.
Il fallait donc la commencer, cette
besogne du départ, si joyeuse quand
c'est pour partir à deux, vers des
pays de soleil, de bleu, d'inconnu, si
odieux quand c'est là le premier
geste pour s'enfoncer dans l'isolement
de la contrainte, quand il n'apparaît
que la perspective d'une maison
froide, hostile, d'une prison, ah !
aussi franchissable à ceux qui
voudraient ensuite y pénétrer qu'à
celle qui essaierait d'en sortir.

En s'oubliant à ces tristesses, elle s'é-
tait laissée aller dans un fauteuil
à oreilles, un fauteuil antique et so-
lennel qu'elle trouvait si drôle autre-
fois, un fauteuil d'où, le matin, on
voyait en une longueur de perses-
ces choses aimées (car on aime tout
dans les pays où l'on est heureuse),
l'aire à battre le blé avec ses meules
de paille jaune, le vieux puits où les
bœufs vont boire, immobiles,—le
mille effleurant à peine l'eau du
"bachat"—l'eau qui, lentement as-
pirée, fait saillir au passage leurs
fanons pendans.

Mais, à présent, c'était la nuit,
une nuit humide qui laissait dans
l'ombre les masses de verdure en-
tourant la maison et qui enveloppait
la montagne, sous le ciel pur, d'une
brume bleuâtre.

Et, le regard perdu dans ces for-
mes imprécises de l'obscurité, Grati-
enne songeait :

"Dix mois ! Dix mois ! C'est long,
dix mois, sans se voir, jamais !"

Elle eut un léger sursaut de
ment :

"Ah ! sans nouvelles, jamais,
non plus !"

Et comment en avoir ? Au cou-
vent, mieux et plus sûrement que
partout ailleurs, les correspondances
sont interceptées, bises, on le sait
bien, à la loupe.

Là-bas, Mariette ne lui servait
plus à rien. Là-bas, c'était la sépa-
ration absolue, celle des âmes comme
celle des corps ! Pierre pouvait être
malade, blessé ; il pouvait mourir !
Elle n'en saurait rien, elle ne se
douterait pas de son péril. Elle res-
terait indifférente pendant son ago-
nie !

Non ! ce n'était pas possible.
Il abusait, son père. Il outrepassait
son droit.

Son droit ! Ne l'avait-il pas déjà
perdu en se mariant, en lui don-
nant une mariée, en la chassant de
la maison par des indifférences, des
injustices, des manques d'énergie et
de volonté qui étaient tous autant
d'abdications ?

Quand on veut être un père obéi,
on reste dans son rôle de père. Cela,
il l'avait oublié. Cela, tout, à pré-
sent, le lui rappelait, à elle.

Et quand on a abdiqué, il ne faut
pas s'étonner si les enfants délaissés
deviennent des révoltés.

Des révoltés ! Voilà que ce mot
avait fait naître en son esprit une
pensée, un souvenir : celui de la
jeune fille qui, avant elle, avait
habité cette chambre, qui, sans dou-
te, comme elle, était désespérée dans
ce vieux fauteuil et qui, plus réso-

lue qu'elle, s'était révoltée vraiment
... Ah ! mieux que cela ; affranchie.

Cette Camille ! Elle était encore
à la Buissonnière quand Grati-
enne atteignait l'âge où l'on se souvient
déjà. Elle était pour elle tout en
baisers et en caresses. Elle lui de-
mandait, et la petite ne l'avait pas
oublié : "L'aimes-tu bien, ta tante
Camille ? Il faut beaucoup l'aimer."

Et puis, elle avait brusquement
disparu... et jamais plus on l'avait
revue, Ah ! elle n'avait pas hésité,
elle !

De ces choses la grand-mère ne
parlait jamais. Grati-
enne cependant la savait, cette histoire. Les enfants
mettent tant d'art à dissimuler leur
attention quand ils écoutent les pro-
pos qui vont et viennent. Et puis,
plus tard, Mariette avait été bavard.

C'est après une discussion violente
dont les éclats avaient retenti dans
toute la maison, que Camille s'était
vu refuser ce qu'elle avait d'abord
demandé en suppliant.

A elle non plus, cependant, son
choix n'était pas vulgaire, puis-
qu'elle aimait à être devenue
un grand artiste, puisque cet homme
avait fait d'elle une grande artiste
aussi.

Seulement, ils ne s'étaient pas
mariés ! Pourquoi ?

Ah ! cela, Mariette s'en étonnait
elle ; et à personne Grati-
enne n'avait pu en demander l'explication.

Mais ce qu'on disait, ce qu'elle
avait entendu répéter plusieurs fois
par son père, c'est que Camille Giro-
t était une femme illustre, saluée du
respect et de l'admiration de tous.

Elle avait même entendu ajouter :
"A un certain degré de talent et de
célébrité, on conquiert le droit à
l'indépendance de sa vie, et ce droit,
Camille Giro-
t l'a glorieusement con-
quis."

Mais le talent, la célébrité, non ce
n'est pas cela que Grati-
enne enviait, et à l'indépendance de sa vie elle ne
songeait guère.

Dieu ! comme son beau, son cher
programme de bonheur était moins
compliqué !

Devenir la compagne aimée, uni-
quement aimée, de celui en qui, dès
la première étreinte, elle avait joueu-
sément reconnu son maître. Alors,
elle n'aurait plus rien à souhaiter.
Elle aurait réalisé son rêve.

Ah ! qu'elle en était encore loin !
Et dans le péle-mêle de ces souve-
nirs, de ces souhaits, de ces tristesses,
dont la vision mouvante où se suc-
cédait cette Camille, dont elle était
le portrait vivant, et ce Pierre, vers
qui s'élançait son cœur,—dans l'at-
mosphère de cette chambre, où la
révolte, autrefois, avait projeté et
combiné sa fuite,—dans l'épouvante
de ces dix mois d'emprisonnement ;
au fond du couvent dont les salles
sombres lui apparaissaient comme
des trous noirs, une pensée finit par
s'élever au-dessus de tout ce tumulte :

"Pourquoi donc ne ferai-je pas
comme elle ?"

Et aussitôt cette autre pensée
avait suivi :

"Ils se liguent tous contre moi ;
ils se réunissent pour m'affoler ;
pourquoi n'irais-je pas demander se-
cours à celle qui ils ont aussi poussée
aux résolutions désespérées ?"

Et elle la creusait maintenant,
cette idée, elle l'étudiait, elle s'y
plaisait.

"Je suis bien sûre qu'elle ne me
repusherai pas, Camille Giro-
t, qu'elle me donnerait asile. Je suis bien
sûre que je la trouverais, à Paris,
chez elle. L'autre jour le journal
parlait d'un tableau, d'un nouveau
chef-d'œuvre qu'elle est en train d'a-
chever. Dans sa maison, sous sa
protection, je pourrais attendre le
moment où mon père n'aurait plus
de droit de m'empêcher d'être heu-
reuse à mon gré... Et puis, là, au
moins, je pourrais quelquefois parler
à Pierre... Là, je pourrais correspon-
dre avec lui. Ma tante verrait tout
de suite que j'ai bien choisi. Elle ne
fermerait pas sa porte à celui qui
est mon fiancé, qui sera mon mari.
Elle aurait compassion de nous. Elle
se rappellerait comme elle était mal-
heureuse. Et là, qui donc soupçon-
nerait ma retraite ? qui donc vien-
drait m'en chasser ? Et puis, le jour
où j'en sortirais libre enfin de dispo-
ser à mon gré de moi, de ma for-
tune, libre de mes actions, de mes
inclinations, je pourrais dire haute-
ment : Voilà où j'étais pendant ces
dix mois ! Voilà ma répondante et
ma protectrice ! Qui donc me blâ-
merait ? Et lui qui, pendant deux
mois encore est en congé, qui peut
aller où bon lui semble, lui qui vien-
drait passer ces deux mois à Paris,
lui qui trouverait bien ensuite un
moyen, un prétexte pour y revenir
faire quelques apparitions, lui, à qui

tous les jours me réunirait cette let-
tre, que chaque matin on recevrait
l'un et l'autre, cette lettre qui dirait
tout, qui rappellerait tout, qui enso-
leillerait tout..."

Elle s'était brusquement levée.
Là-bas, sur son petit bureau, il y
avait un indicateur. Elle le feuilleta
avec fièvre.

Un train pour Paris. Oui, en pre-
nant ici celui qui passe à cinq heu-
res du matin, on serait à Valence un
grand quart d'heure avant le rapide,
—celui qui arrive à six heures à
Paris, quand il fait encore jour.

Cinq heures du matin. Il faudrait
partir de la Buissonnière à quatre
heures. Ni le grand-père, ni la
grand-mère ne seraient éveillés. Les
premiers, les hommes, peu importe,
eux-là ! Elle saurait bien s'esqui-
ver.

De quel bagage avait-elle besoin ?
C'était en plein été. Dans son petit
sac à main, ses bijoux, sa bourse :
sur son bras, sa jaquette. En la
voyant passer, on la croirait partie
pour quelque promenade. Le matin,
cela lui arrivait si souvent, d'aller
courir dans la rosée pour rapporter
à la maison des brassées de bruyères
encore tout humides.

De l'argent, elle en avait : à ses
mois, ici, elle ne touchait guère et à
tout instant le grand-père y ajoutait
quelques louis par-ci par-là, quand il
avait conclu un marché ou réglé
avec un fermier.

Pauvre grand-père, il ne se doutait
pas alors à quoi cet argent allait ser-
vir...
Ah ! il ne fallait pas l'abandonner,
il ne fallait pas se détourner d'elle...
il ne fallait pas accepter l'humiliant,
l'abominable décision. Il ne fallait
pas la pousser à bout !

Pourtant, elle venait d'avoir un
grand soupir d'où s'exhalait bien du
remords :

—Comme ils vont être malheu-
reux !

Mais, fronçant ses sourcils sur ses
yeux noirs :

—Ils n'ont pas eu peur que je sois
malheureuse, moi. Et puis je vais
leur écrire.

Toute frémissante, elle prit une
feuille de papier.

"Bonne-Maman,
"Je vais te faire de la peine, je
le sais, j'en suis bien attristée, mais
je te jure que c'est de votre faute
autant que de la mienne. Moi, au
moins, la peine que je vous ferai ne
durera pas toute la vie, comme le
chagrin auquel vous voulez me
condamner.

Je ne puis me résoudre à aller au
couvent où je crois que je mourrais
de désespoir. Et je m'en vais nil-
leux, où pendant ces dix mois je ne
veux pas qu'on me poursuive, qu'on
me retrouve et qu'on me contraigne ;
et où, par conséquent, il m'est im-
possible de vous donner mon adres-
se.

Mais sois bien assurée que j'y se-
rai très en stréte, très à l'abri de
tout soupçon et de tout blâme, très
sage aussi et toujours digne de l'af-
fection que tu me rendras certaine-
ment un jour, quand je vien-
drai vous demander pour moi et pour
celui que j'aime de toute mon âme,
qui n'est pour rien dans mon dé-
part qu'il ignore encore, et que vous
aimerez, vous aussi, dès que vous le
connaîtrez seulement un peu.

Dis à papa que si je prends cette
résolution extrême, c'est encore,
c'est toujours par sa faute. Mais ré-
pète-lui que sa fille n'oublie et n'ou-
liera pas qui elle est et ce qu'elle se
doit à elle-même autant qu'à sa fa-
mille. Désobéissante, oui, à un or-
dre qu'elle a trouvé trop injuste et
trop rigoureux, mais aussi soucieuse
que jamais de ce qu'une jeune fille
ne doit pas oublier."

Elle relut sa lettre, y ajouta une
phrase d'adieu, la ferma résolument.
Et aussitôt, elle en écrivit une se-
conde :

"Pierre,
"Je ne veux pas, je ne peux pas
être séparée de vous pendant si long-
temps. Je succomberais à ce chagrin.
Je pars ce matin pour Paris où ma
tante Camille Giro-
t me donnera un
salle dont vous seul au monde saur-
ez le secret.

J'y serai arrivée ce soir, à six
heures. Venez vite, ami cher, me
rejoindre là-bas où, pendant tout le
temps de liberté qui vous reste en-
core, pendant deux mois, nous pour-
rions nous voir souvent sans qu'il
vienne à la pensée de personne un
blâme ou une calomnie, où nous au-
rions tant à nous dire, tant de chers
projets à former qui ne seront pas
des châteaux en Espagne, mais des
bonheurs de réalisation sûre et pro-
chaine.

Et, malgré tout, ami cher, aimez-
moi comme vous êtes aimé de celle
qui est à vous."

Elle scella les deux lettres, cher-
cha avec inquiétude si, dans sa pa-
peterie, il y avait des timbres-poste.
Oui. Elle pourrait donc faire
comme elle avait projeté ; alors elle
regarda l'heure.

Le temps avait passé. Bientôt ce
serait l'aube.

Elle eut encore un frisson... dou-
te, crainte, irrésolution. Mais l'irré-
solution ne dura guère et, se levant
avec un geste de défi énervé :

"Allons !" fit-elle.

Et puis aussitôt elle commença
ses préparatifs, ah ! dont se serait
bien épouvantée la pauvre grand-
mère qui dormait, là, à côté.

Dans son sac à main, elle bourra
un tas de petites choses indispen-
sables. Elle revêtit un costume de
voyage : elle en avait un, par chan-
ce, très élégant et très simple à la
fois.

Et quand, un peu avant quatre
heures, les premiers bruits du matin
s'éveillèrent du côté de la ferme,
elle prit son en-cas, son sac qui dis-
simulait le petit manteau d'été qu'elle
avait jeté sur son bras,—elle
ouvrit doucement sa porte et, à pas
de loup, elle s'engagea dans l'escalier.

La cuisine était vide. Mariette ne
devait pas encore être levée et Fran-
çoise, probablement déjà sa besogne,
était sortie, laissant ouverte la porte
qui donne sous l'abri des vieux pla-
tanes.

Grati-
enne était dans la cour.
Elle eut un rapide regard—bien
anxieux aussi,—pour la bonne vieil-
le maison qui sommeillait encore,
pendant que la ferme s'emplissait
des rumeurs de l'aube.

Sur les chênes,—du côté du bois,
—le soleil levant mettait déjà des
trainées d'or... Et voilà que, tout
joyeux, le vieil épagnol venait à
elle...
—Adieu... adieu, mon bon chien,
fit-elle tout bas, va te coucher...
va vite !

La bonne bête obéit docilement.
Alors Grati-
enne se glissa sous le
couvert des platanes, atteignit la
petite porte du jardin qui donne di-
rectement sur la campagne...
Personne ne l'avait vue ;—et
elle s'engagea dans le chemin qu'elle
connaissait bien... et dans l'in-
connu de sa folle aventure.

Un peu moins de trois quarts
d'heure après, elle arrivait à la
gare de St-Romain.

M. Reynaud n'était pas encore
levé. Il n'y avait là, pour distri-
buer les billets, que Bernard, le fac-
teur.

—Une première pour Valence, je
vous prie.

—Oh ! vous partez de bon matin,
mademoiselle Delestang.

—C'est pour revenir plus vite.

—Bien pensé.

Comme au soir de son arrivée,
elle était seule dans la petite gare.
Au gros de l'étré, pendant le plus
fort des travaux des champs, les
paysans ne voyagent guère.

Le train allait arriver.

Grati-
enne n'oublia pas de glisser
ses deux lettres dans la boîte mobile.
De cette façon, elles iraient jusqu'à
la station suivante où le facteur les
prendrait pour les rapporter à Saint
Romain en leur faisant perdre quel-
ques heures... C'est ainsi que l'ad-
ministration des postes a de mysté-
rieuses complications avec les jeunes
filles courant les chemins et les
casse-cou ;—c'est ainsi que la fugi-
tive aurait le temps de s'éloigner
avant qu'on songeât à se mettre
sur sa trace.

Et puis, à Valence, elle prendrait
un billet pour Paris, dans le brou-
haha d'une ville inconnue : oui, sa
trace alors serait perdue tout à fait.

L'heure approchait. Le bras joug
de la locomotive sembla s'é-
lever en l'air, sous forme d'une fu-
mée plus blanche... Le train stop-
pait.

Bernard avait ouvert à Grati-
enne un compartiment vide.

dit Madame Alfred Marcoux,
St-Charles, Qué. Je conseille for-
ment à toute mère d'avoir toujours
à la maison les Tablettes Baby's
(A suivre)

Les Mères Enthousiastes

Quand des mères deviennent
enthousiastes au sujet d'un remède
pour leurs petits enfants, nous avons
raison de dire que ce remède a une
grande valeur. Toute mère qui a em-
ployé les Tablettes Baby's Own en
fait de grands éloges et répète à
sa voisine, le bien qu'elles ont
fait à ses enfants. Voici ce que



HIGH (W.D.C.) GRADE
M.

FOURRURES!! FOURRURES!!

L'ÉLÉGANCE DE NOS MODÈLES EST
INSURPASSABLE.

Notre stock est au com-
plet et a des prix défiant
toute compétition.

Manteaux en fourrure ou
doublés en fourrure pour
Dames ainsi que capots pour
Hommes constamment en
main ou faits sur commande
avec satisfaction garantie.

Entrez voir notre assor-
timent.

BEAUDET & MAHEU
ARTHABASKA, P. Q.

Own. J'en ai fait usage pour la den-
tition la colique et autres maladies
des enfants et c'est le meilleur remède
de que j'aie employé. Ces tablettes
sont garanties contenir aucun opiat
délétère ni drogue dangereuse. Elle
sont également efficaces chez le
nouveau né et chez l'enfant qui
grandit et elles guérissent sûrement
toutes leurs maladies ordinaires.
Vendues chez tous les marchands
de remèdes ou par la poste, à 25c la
boîte, en écrivant à The Dr Williams
Medicine Co., Brockville, Ont.

Chaque repas une torture

Les Pilules Roses du Dr Williams
guérissent l'indigestion opiniâ-
tre après que les autres
remèdes ont échoué.

Lorsque je souffris pour la premiè-
re fois d'indigestion je n'y pris pas
garde, croyant que ça se passerait
naturellement. Mais au lieu de cela
elle dégénéra en maladie chroni-
que douloureuse, qui, en dépit de
tout ce que je fis s'aggrava tellement
que je dus perdre tout espoir d'obte-
nir du soulagement. Ces paroles de
Mme Chas McKay, de Norwood, N. E.,
devraient servir d'avertissement
à tous ceux qui souffrent de dou-
leurs après le repas, de palpitation,
de gonflement et de manque d'appé-
tit—signes précurseurs de maladies
plus graves.

"J'avais l'habitude de me lever
le matin," disait Mme McKay,
aussi fatiguée que la veille. Je
perdis rapidement de l'embonpoint
et après le repas, même le plus
frugal j'endurais toujours de graves
douleurs d'estomac. Je ne prenais
plus que quelques bouchées sans
repas, et ce peu de nourriture me
causait de grandes souffrances, telle-
ment que je digérais mal. Il y a quel-
ques jours je pouvais à peine me
travailler dans la maison et j'endurais
constamment de fortes douleurs au
dos et à la poitrine. Je devins si
malade que je dus me borner à ne
boire que du lait et de l'eau de Seltz,
qui même me faisaient souffrir. Je
cherchai inutilement du soulagement
sous les remèdes que je prenais
semblaient inutiles, mais je reçus
du secours au plus fort de mes
souffrances. En lisant un journal
je vis qu'une maladie semblable à
la mienne avait été guérie par les
Pilules Roses du Dr Williams. Je
crus que si ces pilules en avaient
guéri d'autres qui souffraient com-
me moi, je pouvais avoir confiance
et j'envoyai sur-le-champ chercher
de ces pilules à la pharmacie. La
disparition de l'oppression fut le
premier indice que les pilules me
faisaient du bien. Je commençai
alors à prendre des aliments solides
sans éprouver de grand malaise. Je
continuai à prendre les pilules, qui
me soulagèrent de jour en jour,
jusqu'à ce que je pus digérer toutes
toutes sortes de nourritures sans
éprouver la moindre souffrance. Je
jouis aujourd'hui d'une excellente
santé, et tout cela grâce aux Pilules
Roses du Dr Williams."

Les Pilules Roses du Dr Williams
vont droit à la racine de l'indigestion
et d'autres maladies en faisant un
sang riche et rouge, qui renforce et
tonifie tous les organes du corps.
Voilà pourquoi elles guérissent
l'anémie, avec tous ses maux de
tête, de dos et de côté, le rhumatisme,
la névralgie et toutes les maladies



Le Vin
St-Michel

Contient plus de
Fer, plus de Tan-
nin, de Matières
Toniques, qu'au-
cun autre vin
Hygienique.

Il renferme donc à lui
seul tous les agents re-
constituants de la vie et,
ceux qui en font usage
lui doivent le retour à la
santé et le bonheur de
voir leur existence se pro-
longer sans maladie, au-
delà des limites ordinaires.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

LAVERGNE & BEAUDRY

Avocats
ARTHABASKA
L. R. LAVERGNE, L.L.B.
P. A. BEAUDRY, M. L. L.

Ancien Bureau de LAURIER, LAVER-
GNE & CÔTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: Rue de l'Eglise

J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

J. F. WALSH, B. A.

Avocat
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: En face du Bureau de Poste

LA VERGNE & GARNEAU

NOTAIRES
ARTHABASKA
L. LAVERGNE, N. P. C. R. GARNEAU, L.L.L.

J. A. HEBERT

NOTAIRE
STANFOLD, P. Q.

C. A. GAUVREAU

NOTAIRE
Agent de la Cie d'Assurance la
"Queen"
STANFOLD

J. F. PARÉ

NOTAIRE
ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L.

Médecin-Chirurgien
Rue de l'Eglise Arthabaska, P. Q.

FELIX CORMIER, L.L.B.

NOTAIRE
Commissaire de la C. S. D. A.
Assurance: vie et feu.
Secrétaire-Trésorier
WICKHAM OUEST, P. Q.

Docteur W. LaRoche

Médecin-Chirurgien
WARWICK, P. Q.

A. L. DUFRESNE

INGÉNIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et
Fédéral.
Membre de l'Association des Ingénieurs Civils
du Canada
COLLECTEUR DE BREVETS
Bureau: 551 rue King.
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.
Téléphone Skinner, No 60.

J. H. COTE, L. L. B.

NOTAIRE
STE-CLOTILDE DE HORTON.

SANTAL MIDY

43 HEURES
les écoulements qui
résistent à d'autres
des remèdes de traite-
ment par le copahu,
le cubebe, les opiate
et les injections.

Hotel Grande Union

VICTORIAVILLE.



LUDGER PERRAULT
Propriétaire.

IN MEMORIAM

IL Y A 61 ANS

Deux Victimes

Evénements, ibant et flabant,
Ps. 125.

C'était le dimanche, 23 novembre 1845; il faisait un de ces tristes temps d'automne, souvent plus désagréables que les froids rigoureux de l'hiver. Un vent de tempête soufflait du nord-est, et la neige en gros flocons tombait avec la pluie, lorsque l'on terminait les vèpres à Somerset, pendant lesquelles on remarqua que M. Bélanger avait chanté avec plus de courage que de coutume. Cependant une affaire pressante l'appela à la rivière Bécancour, au-delà de la savane de Stanfold. Quoiqu'indisposé, il n'hésita pas à partir avec le notaire Cormier, de qui je tiens ces détails, et d'un habitant de Somerset, du nom d'Ambroise Pepin, qu'il avait engagés tous deux à le suivre.

Arrivés à Stanfold, où l'on prenait la savane, nos trois voyageurs trouvèrent plusieurs de leurs amis, qui firent tous les efforts possibles pour les empêcher de s'aventurer dans la forêt par un temps si mauvais et à l'approche de la nuit. La prudence le conseillait en effet; mais le cœur d'un prêtre ne la consulte pas toujours. Malgré toutes les représentations, M. Bélanger et ses compagnons s'enfoncèrent dans la fatale savane un peu avant le coucher du soleil, et suivent, avec toute la vitesse dont ils sont capables, le sentier boueux tracé par les voyageurs. Ils espéraient arriver, avant l'obscurité, à la demeure du bonhomme Grondin, à peu près au milieu de la savane; mais ils se trouvaient dans leurs prévisions, et la nuit les surprit bien avant qu'ils fussent au terme qu'ils avaient cru pouvoir atteindre.

L'obscurité commençait à tomber lorsqu'ils arrivèrent à l'un des repos des voyageurs appelé la Butte Ronde, à environ deux milles du village de Stanfold. Là, nos trois voyageurs voulurent allumer la chandelle de leur foin; mais tout était humide sur eux et autour d'eux, et jamais ils ne purent se procurer la lumière qui les eût sauvés. Quoique un peu découragés par ce contre-temps imprévu, ils continuèrent cependant leur pénible voyage, ne sachant où diriger leurs pas mal assurés. A chaque instant, ils s'enfonçaient dans des ornières couvertes d'une glace épaisse, qui, après avoir déchiré leurs vêtements, meurtrissait et ensanglantait leur jambes. Ces chutes, renouvelées à chaque instant, épuisaient leurs forces, et le manque de nourriture, dont ils commençaient à sentir le besoin, ne leur permettait pas de les renouveler.

Cependant ils avançaient toujours, et l'espoir d'arriver bientôt soutenait leur courage. Déjà ils étaient à quelques arpents de la maison du bonhomme Grondin, au milieu de cette partie de la savane appelée la Savane du Cheval, parce qu'un cheval y avait péri; lorsque, voulant éviter une ornière, ils la doublèrent complètement et revinrent sur leurs pas, au lieu de continuer sur le croquet. Ils étaient écartés!... Que vont-ils donc devenir? Couverts de sueurs, trempés par la pluie et la neige, épuisés de fatigues, où vont-ils prendre les forces nécessaires pour recommencer la route qu'ils viennent de franchir avec tant de difficultés?

Mais la nuit n'était pas encore au milieu de sa course, et s'arrêter pour attendre le jour, c'eût été vouloir périr saisi par un frisson mortel; il fallait marcher. Ils continuèrent donc, trouvant, dans l'espoir trompeur d'arriver bientôt et dans un certain pressentiment d'un plus grand malheur, les forces et le courage dont ils avaient besoin. Ils venaient de passer de nouveau, et sans s'en apercevoir, auprès de la Butte Ronde, où ils avaient essayé en vain de se procurer de la lumière, lorsque Pepin, épuisé et découragé, se laisse tomber au pied d'un arbre et se déclare incapable d'aller plus loin. Le triste sort qui l'attendait lui fit alors proférer des paroles plaintives et entrecoupées de sanglots. « Plus de courage, lui disent ses compagnons, nous devons arriver bientôt à la demeure de Grondin... On vous enverra du secours... Patience. » Puis ils s'éloignent, le laissant en proie aux sombres pensées d'une mort inévitable.

Ils avaient à peine fait quelques arpents, que M. Bélanger, sentant son courage défaillir, succombe à son tour au pied d'un arbre, se plaignant de la faim et d'une grande douleur à la jambe où il avait reçu une blessure quelques mois auparavant. Il restait encore assez de force au notaire, dont la viguerie étonne en cette circonstance, pour atteindre, non pas la maison de Grondin, où il espérait toujours arriver, mais le village de Stanfold dont il n'était pas éloigné, sans un dernier malheur. Mais, en laissant M. Bélanger, il perdit le sentier et, après quelques pas, il tomba dans une ornière d'où il ne put se relever.

Déjà, cependant, la mort avait commencé à s'emparer de ceux qui venaient de faire de si grands efforts pour se soustraire à ses coups. Pepin, lui, avait le premier payé son tribut; M. Bélanger venait de tomber, et la troisième victime allait succomber, lorsque la lumière du jour commença à paraître.

Deux habitants de Somerset, qui n'avaient pas voulu, la veille, suivre nos trois infortunés voyageurs, s'engagèrent alors dans la savane. A peine furent-ils fait quelques arpents qu'ils s'entrevoirent, non loin du sentier, quelque chose qui remuait et que l'obscurité ne leur permettait pas de reconnaître.

Ils crurent d'abord que c'était un ours; mais, en examinant mieux, ils reconnurent un homme qu'ils soupçonnèrent aussitôt être un des trois voyageurs partis la veille. C'était, en effet, le notaire Cormier, luttant contre la mort. Ils volent à lui, et le trouvent couvert de boue glacée, les membres roides, et donnant à peine quelques signes de vie ne pouvant seuls le transporter aux maisons, l'un deux court au village de Stanfold, où l'on avait quelque pressentiment de ce qui était arrivé pendant la nuit. L'alarme est aussitôt donnée: tout le monde accourt avec empressement, et plus de quinze hommes entrent dans la forêt, d'où bientôt on les voit sortir, portant le notaire sur un brancard. Pendant ce temps, des voitures étaient parties, au plus grand des chevaux, pour aller chercher M. Gagnon à Arthabaska, et le docteur Bettez, à Somerset. La triste nouvelle se répand sur leur route et vole de bouche en bouche. Tout s'agite, et l'on voit arriver à Stanfold, en voiture, à cheval ou à pied, les habitants consternés. Les femmes et les enfants se tiennent aux portes et sur le bord du chemin, interrogent les passants, qui ne leur donnent que quelques mots de réponse et continuent leur route. Sont-ils morts tous les trois? ... Les ont-on tous trouvés? ... M. Bélanger est-il mort aussi? ... Pauvre curé! ... et les larmes leur tombaient des yeux.

Pendant qu'on avait transporté le notaire, et qu'on lui prodiguait les soins qui le ramenèrent à la vie, plusieurs étaient à la recherche des deux autres voyageurs. M. Bélanger fut trouvé le premier, au pied d'un arbre, assis et la tête appuyée sur une main. Il semblait sommeiller, et il y eut un moment d'espoir; mais il avait rendu le dernier soupir.

Bientôt après, on trouva Pepin, dont le corps froid et glacé annonçait qu'il avait perdu la vie depuis plusieurs heures. Ils furent aussitôt transportés au village, où les attendaient, avec une impatience mêlée de quelque espoir, la foule éplorée des habitants.

Dans l'après-midi du même jour, les habitants de Somerset revenaient tristement, emmenant avec eux le corps inanimé de leur curé, qu'ils avaient vu la veille, si plein de vie, chanter l'office dans leur chapelle. Trois jours après, les corps de M. Bélanger et de son compagnon étaient déposés, en présence d'un grand concours, dans le cimetière de Somerset.

Comme toutes les causes importantes et qui, dans l'ordre de la Providence, ne peuvent réussir qu'au prix de grands sacrifices, la colonisation des Bois-Francs avait eu ses héros, et elle venait d'avoir ses martyrs; le succès de l'établissement de cette importante contrée était donc dès lors assuré. Et de fait, depuis ce temps, cette partie des cantons de l'Est a fait des progrès étonnants vers le brillant avenir qui lui est réservé.

Quand le monument à la gloire de ces héros, projeté, en 1895 par les très regrettés défunts Messire A. F. Bailargeon, ancien curé de Stanfold, et Messire P. Dubé, curé de Ste Julie et autres? La génération qu'a vu, s'en va, ils sont rares les survivants. M. Hyacinthe St-Germain dans son beau livre "Charles Héon, fondateur de la paroisse de St-Louis de Blandford" dit avec beaucoup d'apropos ce qui suit:

« Dès l'année mil huit cent quarante-deux, des citoyens influents du canton de Stanfold se mettaient à la tête d'un mouvement dans le but d'élever un monument à la mémoire du Révérend Messire Charles Edouard Bélanger, ce brave d'entre les braves missionnaires qui se sont épuisés pour aider à la colonisation de la plus belle et la plus riche partie de la province de Québec. »

« Espérons encore, que les obstacles disparaîtront, un jour, et que la reconnaissance fera place à l'oubli. »

JE ME SOUVIENS.

BONNE JOURNÉE

Deux grandes victoires pour le parti libéral

Les libéraux peuvent être contents de la journée d'avant hier. A Ste-Anne, où la lutte a été particulièrement difficile par suite des dissensions qui affaiblissaient nos amis, M. Jos. Walsh, le candidat libéral, a vaincu M. Curran par 241 voix. M. Ames avait pris la direction des forces conservatrices; il se vantait d'avoir une organisation parfaite; il avait opéré à son secours des députés et des orateurs de toutes les parties du pays et le torse avait eu le moment opportun pour tenter de rallier la population au cri hypocrite de "Clean Politics." Le scrutin populaire a culbuté un geste vigoureux toute cette combinaison, et a manifesté à nouveau, de façon non équivoque, son adhésion et sa confiance au gouvernement libéral.

A Ste-Marie, le gouvernement a remporté indirectement un triomphe non moins heureux et peut-être plus éclatant encore. Ce n'est pas la défaite de M. Ainey qui est significative, puisque M. Ainey avait exprimé personnellement ses sympathies envers le gouvernement libéral, mais c'est la réputation publique, croissante et impitoyable de M. Bourassa qu'il faut voir dans le verdict. Nous tenons à offrir nos plus vives félicitations à M. Médéric Martie et à la phalange qui l'a appuyé. M. Martin a été élu par 1232 voix. Vive Laurier!

Les Francs-Maçons

M. Kleczkowski, consul de France à Montréal, vient d'être envoyé comme ministre dans l'Uruguay sur la demande des francs-maçons canadiens-français de Montréal, de la loge "L'Émancipation", allié au Grand Orient de France. Nos francs-maçons le trouvaient trop catholique. Il sera remplacé par M. Dallemagne.

Le Premier Ministre du Pays a célébré mardi ses 65 ans

Quelques notes très intéressantes sur la vie intime de Sir Wilfrid Laurier

Sir Wilfrid Laurier a eu 65 ans mardi. Il est né à Saint-Lin, province de Québec, le 20 novembre 1841.

Sa brillante carrière politique est suffisamment connue pour que nous nous dispensions d'en parler. C'est de sa vie intime que nous allons entretenir nos lecteurs.

Elle est d'une extrême simplicité. Il se lève régulièrement à huit heures du matin et il commence sa journée en se rasant lui-même. Qu'il soit en voyage ou non, quels que soient ses devoirs politiques, il ne manque jamais à cette règle.

Avant de sortir de chez lui, le premier ministre se rend à sa bibliothèque et ouvre sa correspondance privée. D'autres lettres l'attendent à son bureau au parlement, mais il veut disposer des lettres reçues chez lui en premier lieu, car une fois à son bureau il reçoit tant de visiteurs, que sa correspondance privée en souffrirait.

Son secrétaire privé l'attend à sa bibliothèque et Sir Wilfrid lui dicte les réponses à faire. Sir Wilfrid reçoit beaucoup de correspondances et plusieurs sont absolument futiles et écrites par des gens peu scrupuleux. Le premier ministre dans les grands dilemmes constitutionnels hésite avant de créer un précédent et il se montre aussi prudent lorsqu'il s'agit de répondre aux lettres qu'il reçoit. C'est dire qu'il écrit peu, quoique son talent pour ce faire soit bien connu et qu'il l'a prouvé dans sa carrière de journaliste, il y a déjà longtemps.

Il n'est pas généralement connu que Sir Wilfrid s'était proposé d'écrire l'histoire des explorations faites dans la partie nord du Canada, dans les premières années d'existence de la compagnie de la Baie d'Hudson. Il dut abandonner cette idée à cause de la multitude de ses occupations. Après avoir répondu à sa correspondance, Sir Wilfrid se rend à son bureau au parlement, généralement il prend le tramway. Il ne manque jamais de rendre le salut à ceux qui lui font cette politesse. Lorsque Sir Wilfrid peut avoir un ami pour l'accompagner, il aime à se rendre au parlement à pied.

Les médecins lui ont recommandé de marcher beaucoup, de prendre plus d'exercice. Jamais on ne voit Sir Wilfrid aux parties de football, aux parties de croquet, hockey ou au théâtre. Les livres favoris de Sir Wilfrid sont les meilleurs des auteurs anglais ou français.

Une revue de ses discours prouve qu'il est très particulier dans le choix de ses auteurs et la richesse de ses allusions littéraires indiquent beaucoup d'étude de sa part. Les goûts esthétiques de Sir Wilfrid se constatent dans les agréables transformations qu'il est à faire dans la ville d'Ottawa. Il veut en faire le Washington du nord.

Québec et Arthabaska sont aussi deux endroits chers au premier ministre. Arthabaska est le lieu de son résidence privée, et Québec est la ville qu'il représente au parlement. Les affaires de l'Etat ne lui permettent pas de venir souvent à Arthabaska, mais il ne passe pas un été sans venir y prendre un repos nécessaire. Il y apporte toujours avec lui des amis le sénateur David, Sir Louis Jetté, et d'autres intimes avec une dame ou deux, pour tenir compagnie à Lady Laurier.

Lorsque c'est possible, Sir Wilfrid passe les fêtes de Noël à Arthabaska. L'an dernier, nous fûmes déçus, car Sir Wilfrid fut obligé de rester à Ottawa.

Sir Wilfrid est très charitable mais ses dons sont toujours faits sans ostentation. Les pauvres qui s'adressent à lui personnellement ne manquent jamais d'être secourus. Sir Wilfrid n'est pas, dit-on, riche. Il n'est attaché à aucune entreprise commerciale. Son salaire n'a été que de \$8,000 à venir jusqu'à il y a deux ans, alors qu'il fut augmenté à \$13,000, somme encore trop minime pour remonter les exigences de sa position de premier ministre.

Il y a 30 ans, Sir Wilfrid ne promettait pas pouvoir supporter le fardeau des devoirs onéreux d'un administrateur de la chose publique. Jusqu'à ce moment, n'est-il dit, il n'avait jamais joui d'une santé robuste et ce n'est qu'à l'âge de 45 ans qu'il a pu jouir d'une bonne santé.

Sir Wilfrid occupe un siège en parlement depuis 32 ans. Au cours de cette période son éloquence et son génie l'ont fait se distinguer entre tous ses collègues.

Province d'Ontario

Importante délégation

Ottawa, Ont., 16.—M. John Tolmie, M. P. pour North Bruce, et M. J. W. Hyatt, ont présenté une délégation à l'hon. M. Fielding aujourd'hui.

Ils ont aussi présenté une pétition signée par 10,000 fermiers, depuis Edmonton à Québec, demandant que les feuilles de ferblanc restent sur la liste libre et que le droit de 5 p. n. soit pas élevé, comme le demande la "Canada Tin Plate and Sheet Steel Corporation".

Ouverture du Parlement

Hier, à Ottawa, s'est ouvert avec le cérémonial ordinaire, la troisième session du dixième parlement du Canada.

Le discours du trône a été prononcé par Son Excellence le Gouverneur Général.

NOTES LOCALES

La maxime la plus sage à l'égard des secrets est de n'en point écouter et de n'en point dire.

MARIN.

Sir Wilfrid Laurier avait 65 ans révolus, mardi dernier.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST offre à Sir Wilfrid ses bons souhaits.

Lady Laurier était en notre ville dimanche et lundi de cette semaine. Elle était accompagnée de Melle Coutu.

Il y a eu une charmante réunion chez Mme L. P. Crépeau, dimanche soir.

M. J. Denis, avocat de Berthier, était en visite en notre ville dimanche dernier.

M. F. B. Bruneau est allé à Lyster samedi dernier.

Mme Gauvreau, épouse du député de Témiscouata, est venue voir Lady Laurier, dimanche.

On annonce le mariage de M. Elzéar Roberge, de Victoriaville, avec Melle Eveline Brunelle.

La bénédiction nuptiale sera donnée le 26 de ce mois.

Mme Valère Cloutier est revenue d'une promenade de quelques temps à Windsor Mills.

Nous avons eu le plaisir de revoir parmi nous cette semaine M. Napol Laliberté, avocat, de Dawson City.

M. LeBel E. B. N., est revenue d'un voyage à Kingsley French Village.

M. Desjardins, de Hull, était en notre ville cette semaine.

Voir l'annonce de M. H. H. Guay, marchand importateur, de Victoriaville.

Mlle Guillemette, de l'Hôtel-Dieu, est revenue d'une promenade à St-Wenceslas.

M. Adolphe Daveluy fils était ici hier.

Melle Julia Laliberté, de St-Jean Deschailions, était en promenade chez Mme Rainville hier, avec son frère M. Napol Laliberté, avocat, de Dawson City.

C'était hier la fête de Sainte Cécile, patronne des musiciens.

C'était donc la fête d'un grand nombre dans notre ville.

Une cause importante a été plaidée devant Sa Seigneurie l'hon. Juge Malouin avant-hier. C'était une requête en mandamus de Islaw Demers Vst. M. Perrault & Barreault représentaient le requérant et MM. LaVergne & Beaudry étaient les avocats de la corporation de Wickham Ouest, avec M. J. E. Méthot C. R., comme conseil dans la cause.

Mlle Laura Provencher, de cette ville, est en promenade à Windsor Mills, pour quelques semaines.

M. Louis Rivard, maire, de Wickham Ouest, était en notre ville cette semaine.

Pour l'information de nos lecteurs, nous donnons une liste des objets de marchandises, que M. H. H. Guay, marchand importateur, de Victoriaville, a reçu pour les fêtes.

C'est la plus forte importation que nous ayons vue dans les Cantons de l'Est. Voici la liste:

3 chars d'huile de pétrole, 3 chars de mélasse, 1 char de vinaigre, 1 char de morues, 1 char de harengs, 1 char de fèves, 1 char de pois, 4 chars de pommes, 1 char de Whisky, 1 char de Rye, 2 chars de Gin, 1 char de Brandy assorti, 1 char de vin, 1 char de biscuits assortis, 1 char de bonbons assortis, 1 char d'articles seront reçu pour les fêtes.

Nos lecteurs et le public en général sont cordialement invités à aller faire une visite à ce grand magasin, ils recevront la plus cordiale bienvenue.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu M. Médéric Rouleau, aura lieu samedi le 1er décembre prochain à 8 1/2 hrs.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Aux lecteurs de l'Union des Cantons de l'Est

Quelqu'un n'aurait-il pas, par hasard, en mains un écrit fait par le Révérend Messire Johnny Prince, autefois, curé de St-Norbert, et mort, curé de St-Norbert, sur les Bois-Francs, et en particulier St-Norbert, Stanfold et St-Christophe; aussi les confondateurs, données par le Rév. Messire A. F. Bailargeon, curé de Stanfold, vers 1886?

Prière d'en informer L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

Vie de Charles Héon

Nous avons à vendre à nos bureaux quelques exemplaires de la Vie de Charles Héon.

Ceux qui aiment à connaître les mœurs et coutumes de nos pères devront lire ce livre.

Prix: 75 cts et 7 cents pour le postage.

Une belle victoire

L'élection partielle aux Iles de la Magdeleine a eu lieu mardi. Trois candidats étaient sur les rangs, savoir: MM. L. A. Thériault, le Dr P. Delanoy et W. C. Leslie. M. Thériault, qui était le candidat du gouvernement Gouin, a remporté un triomphe décisif.

Il convient de faire remarquer ici, comme à Iberville, à l'Assomption et ailleurs, les conservateurs ont pas jugé à propos ou n'ont pas osé faire la lutte, dans cette circonstance.

Cela n'empêche pas que l'on entend, de temps à autre, nos adversaires affirmer que le parti libéral perd du terrain et signaler une réaction conservatrice qu'ils n'aperçoivent qu'au pays des chimères et des illusions.

Feu M. Ludger Perrault

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Ludger Perrault, citoyen important de Victoriaville. Il était âgé de 44 ans. M. Perrault a succombé à une longue maladie, vendredi dernier.

M. Perrault était un homme estimé de tous pour ses belles qualités. Il laisse une épouse et deux enfants en bas âge.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, à Victoriaville.

Le cortège funèbre fut des plus imposants.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. H. H. Guay, Achille Marchand, Zéphirin Auger et Cléophas Rousseau; les porteurs de la tombe, MM. E. Lamontagne, Auguste Bourbeau, Octave Gaudet, C. O. Roberge, Albert Létourneau et H. H. Dunn.

Conduisaient le deuil: le jeune fils du défunt; MM. Gédéon, Edmond et Philippe Perrault, ses frères; Paul Tourigny, M. P. P., et Dominique Faucher, ses beaux-frères; Tréfilé Perrault, son oncle; Georges Tourigny, Paul Tourigny, jr., ses neveux, et le Dr Massicotte, médecin de la famille.

On remarquait dans le cortège: MM. Louis LaVergne, M. P., Octave Bourbeau, Gédéon Fréchette, O. Lemay, Henri Pepin, Wilfrid Laliberté, avocat, J. E. Perreault, Joseph Faucher, J. E. Alajin, J. N. Poirier, N. P., F.-X. Létourneau, M. P., P. H. Walsh, E. Croteau, Sam. Laine, O. Marcotte, J. F. Walsh, avocat, P. I. Giroux, O. Poitras, Thomas Samson, etc.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé J. U. Tessier, ancien curé de Victoriaville. La messe fut chantée par M. l'abbé Edmond Buisson, curé actuel de Victoriaville, assisté de MM. J. B. Durocher et S. Mélançon, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Durant le service, MM. les abbés J. U. Tessier et L. A. Buisson ont dit la messe aux autres laïques.

L'orgue était tenu par Mme Hébert et le chœur de chant de la ville était secondé par celui des Frères du Sacré-Cœur.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

Feu J. A. Hébert, N. P.

C'est avec douleur que nous annonçons le décès de J. A. Hébert, Ecr., notaire, de notre localité, arrivée mercredi dernier. La paroisse de Stanfold perd en M. Hébert l'un de ses meilleurs citoyens, il était le conseiller de tout le monde, l'ami des pauvres qui ne s'adressaient jamais en vain à son cœur généreux. Citoyen intègre et désintéressé, il était l'âme de toutes les affaires publiques. La Cour des Commissions, l'Office de Juge de Paix, les affaires municipales et scolaires, absorbaient la plus grande partie de son temps qu'il sacrifiait à des différentes occupations avec un désintéressement que l'on rencontre bien rarement. M. Hébert était doué de grands talents; sa mémoire était vaste, son jugement sûr et sa facilité pour le travail, extraordinaire. Il savait, par ses manières douces, polies et pleines de distinction, se concilier toute les personnes qui avaient quelques rapports avec lui; aussi comptait-il autant d'amis que de connaissances. Cette mort imprévue ne laisse que des regrets. Le nom de M. Hébert sera longtemps populaire dans notre village et sa mémoire sera vénérée de tous ceux qui ont su apprécier ses rares qualités.

M. Hébert laisse pour déplorer sa perte une épouse et un fils unique, étudiant, au collège Ste Marie à Montréal.

Nous leur offrons nos sympathies les plus sincères.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu ce matin à neuf heures.

Mort de Mme F. Rouleau

Dimanche dernier, le 18 courant mourait, à l'âge avancé de 81 ans Mme Julie Coriveau, épouse de M. François Rouleau commerçant de St-Grégoire de Nicolet. Avec elle disparaissait une de ces femmes fortes au sens de l'Evangile. Elle fut toute sa vie une bonne mère et une bonne épouse.

Elle laisse pour pleurer sa perte M. le docteur Rouleau, de Victoriaville, coroner d'Arthabaska, MM. Alphonse et Benjamin Rouleau et Mme Trudel, épouse du docteur H. Trudel, de St-Grégoire.

Nous offrons à M. François Rouleau dans le grand malheur qui le frappe, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

CONDOLEANCES

A une séance du conseil de ville, de Victoriaville, qui a eu lieu, mardi soir, des résolutions de condoléances ont été passées par les membres de ce conseil, déplorant la perte de M. Ludger Perrault. Ces résolutions ont été transmises à Mme Perrault, à la famille et aux journaux.

Banquet Annuel

DE L'Association des Voyageurs de Commerce

Le banquet de l'Association des Voyageurs de Commerce du Dominion aura lieu le 20 décembre prochain dans la grande salle des Banquets de l'Hôtel Windsor, sous la présidence de M. E. D. Marceau, de la Cie E. D. Marceau Ltee.

Ce banquet qui réunit toujours nombre d'invités distingués et de convives appartenant à la grande et pacifique armée de ces vaillants pionniers de commerce est un événement dans le monde commercial.

L'Association compte sur la présence au banquet de Son Excellence le Gouverneur Général Lord Grey et du très honorable Sir Wilfrid Laurier premier ministre du Canada et de plusieurs membres de son Cabinet.

Le Cabinet de Québec sera également représenté aux agapes fraternelles de ces vaillants pionniers de commerce: les Voyageurs de Commerce.

REMERCIEMENTS

La famille Nadeau, de Stanfold, offre par la voie de notre journal ses vifs remerciements et sa profonde reconnaissance à tous ceux qui, de quelques manières que ce soit, ont pris part à sa douleur, et manifesté leurs sympathies.

Les funérailles ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Ephrem Lemieux, fils, Joseph Laroche, Denis Landry, Luc Poirier.

M. F. Laroche portait la croix.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

CERTIFICAT DONNÉ PAR UN DES PRINCIPAUX MÉDECINS DE MONTRÉAL.

Le Vin Saint-Héon, de M^r Hector Falcon propriétaire au Guyon-Velay (France) est reconnu par les médecins français comme un vin bonique et digestif de première qualité.

Il a d'excellentes vertus apéritives, et je puis ajouter que c'est un fortifiant de premier ordre.

Montreal 9 Mars 1906

D^r J. J. G. G. G.

des Hôpitaux de Paris

314 Rachel. Montreal.

F. X. ST-CHARLES & C^{ie}, Soins Médicaux pour le Canada 80, 61, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

OPTICIEN DIPLOME

CHEZ

F. SPENARD

HORLOGER-BIJOUTIER

ARTHABASKA.

M. Spénard a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients qu'il vient d'ouvrir un

BUREAU D'OPTIQUE

des plus complets. L'examen de la vue sera faite au moyen de l'électrique et de machines les plus perfectionnées.

Grand assortiment de lunettes, montres en or et en argent, argenteries de meilleures marques, pendules, bronzes d'art, sets de toilette sterling, verre coupé, jones de mariage, bagues de fiançailles en diamants et autres pierres, bracelets, porte-bijoux, parcellines fine, chinoise et japonaise, statuettes de bronze solide et bronze de Vienne.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

LUDEGER LAVIGNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

ARTHABASKA, P. Q.

Announe au public qu'il vient d'ouvrir une boutique de ferblantier-plombier, près de l'Hôtel Dieu.

M. Lavigne se chargera de tous les ouvrages concernant son métier.

Il pose les appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

Il se charge d'installer les poêles et les tuyaux et de couvrir les bâtisses en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

SPECIALITÉ: Installation d'agrs, de fromagerie et beurrier.

LE TOUT A BAS

Les Vieux Chats

Comme ils sont tristes les matous
De n'être plus sur les genoux
Qui leur faisaient un lit si doux :

Qu'ils regrettent les longues veillées
Où les doigts secs des bonnes vieilles
Tinquaient leurs frêles oreilles :

Lorsque assises au coin du feu
Elles rêvaient au bel hennin bleu
Qui leur avait été promis :

Les tricoteuses de mitaines
Évoquaient les amours lointaines,
Le temps heureux des présentines :

Alors les minets adorés,
Après leur dos gras et fourrés,
Prenaient des airs enroulés :

Ils avaient des façons biâtes
De se lustrer du bout des pattes,
En songeant aux mignones chattes :

Ou comme des sphinx accroupis
Ils roulaient sur les tapis
Laisant aux rats de longs reptis.

Fi des rats malins ! les maîtresses
Leur faisaient de longues parresses
Pleines de lait et de carresses :

Le ragout qu'on allait manger
Cuisait avec un bruit léger,
Fallait-il donc le dégranger !

Mais, ô revers inévitables
Des héritiers peu charitables
Ont prescrit les chats de leurs tables.

Les voilà bohèmes, souvent
Par les nuits de neige et de vent
Ils grelottent sous un auvent ;

Ombres étiées et funèbres,
Ils profitent dans les ténèbres
Leur dos où saillent les vertèbres.

Et quand ils voient passer en bas
Des bonnes femmes à cabas
Qui trottent menu d'un air las.

Le bon goût des crèmes sucrées
Où trempaient les croûtes dorées
Revit à leurs lèvres sèches.

Et les vieux chats d'un air dolent,
Hantés par un cruel remords,
Font le gros dos en miaulant.

RAOUL GINESTE.

Il y a 15 ans

Nouvelles d'Arthabaska, et des environs

Dans l'UNION DES CANTONS DE L'EST du 19 novembre 1891.

M. Marc-Aurèle Côté, fils de M. le notaire Côté de ce village, qui étudie la peinture à Paris, doit envoyer prochainement à Montréal son tableau, un paysage, qui, nous assure un correspondant, lui a valu les éloges des maîtres français.

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs le décès de M. Albert Béland géôlier pour la prison de ce district.

Né à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, le défunt exerçait le métier de charbon dans ce village depuis longtemps lorsqu'en juin 1882 il fut nommé géôlier pour la prison de ce district, charge qu'il a remplie à la satisfaction du public, et avec humanité envers les prévenus.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

ST-PAUL DE CHESTER

—Le 16 novembre, sépulture de Marie Régina, âgée de cinq mois, enfant de Louis Roux, et de Emérentienne Provencher.

—Le 16 novembre baptême de Joseph Oscar, enfant de Joseph Dupont et de Joséphine Dupont. Parrain M. Jacques Roux, marraine Délima Dupont.

—M. Wilfrid Lemieux, cordonnier nous a laissé. Il est allé s'établir à Grand Mère. Un bon cordonnier ferait de bonnes affaires à St-Paul.

—Le 18 novembre baptême de Grégoire-Lionel, enfant de M. Grégoire Roberge et de Marie-Louise Denoncourt. Parrain M. Alexis Roberge, marraine Melle Marie Charrier.

—Le 19 novembre mariage de Désiré Lajeunesse, de St Norbert, à Melle Rosilda Poirier, de cette paroisse.

—Le 20 novembre sépulture de Grégoire-Lionel, enfant de M. Grégoire Roberge et de Marie-Louise Denoncourt.

—Le 22 novembre sépulture de Marie-Louise Denoncourt, épouse de Grégoire Roberge, décédée le 20 à l'âge de 24 ans.

BAUME RHUMAL

Il ne peut avoir qu'un remède pour les affections de la gorge et les rhumes opiniâtres. Guérit les affections de la gorge et les rhumes opiniâtres. Guérit les affections de la gorge et les rhumes opiniâtres.

GEORGES ROULEAU, Sec.-Temp.

TRADE MARK

TURKISH DYER

Pour le Coton, la Laine, la Soie, les Plumes, toutes les femmes font usage des Teintures Turques

De magnifiques nuances brillantes que le temps et le lavage ne changent pas.

18 et 19, rue Saint-Paul.

Gray & Co., Limited MONTREAL, P. Q.

VICTORVILLE

—M. Eddy Poulin, Melles Poulin et Hébert, de Richmond, sont venus dimanche en visite chez leurs amis.

—M. Alfred Gaudet, comptable, de Nicolet était de passage au commencement de la semaine.

—M. Donat Proulx est revenu dans notre ville travailler à la Banque de Québec, en remplacement de M. Oscar Roberge, transféré à la succursale de St George de Beauce.

—Mme Benjamin Tremblay, de Richmond est pour quelques jours chez son père, M. Elz. Richard.

—M. F. W. Forbes passe la semaine à Shawinigan.

—Melle Olive Boyle, qui a passé quelques temps chez son frère M. P. C. Boyle, est retournée dans sa famille mardi.

—M. H. H. Guay est allé à Stanfold, cette semaine.

—Les travaux pour la construction de la nouvelle manufacture de couillettes en fer, se font très rapidement. On dit, qu'en janvier, tout sera prêt pour manifester les premières couillettes ; et après les premières... combien d'autres !!! dieu ! le bel avenir tout rose qui se présente, et qu'on vous souhaite, courageux entrepreneurs.

—Les funérailles de M. Ludger Perrault, décédé vendredi dernier, ont eu lieu mardi. A neuf heures et demie, le corps laissait la demeure suivi d'un cortège imposant des citoyens et d'un grand nombre d'étrangers. Trois messes furent dites simultanément, l'une servie par diacre et sous-diacre. Les cantiques chantés furent pieux et touchants. M. Perrault laisse pour déplorer sa perte une femme et deux garçons. Il était le frère de M. Gédéon Perrault et Mme Com. Faucher de notre ville.

Nos condoléances et sympathies.

ST-NORBERT

—Samedi, le 17 novembre, il est arrivé un accident au moulin de M. A. N. Normand & Frère. M. William Gagnon qui était engagé comme chauffeur est monté au deuxième étage afin de parler au fils de M. N. Normand qui était à travailler sur un corbeille et en arrivant il s'est posé la main sur les ciseaux du corbeille et il s'est fait emporter les 4 doigts de la main droite. Il fut transporté immédiatement chez lui et le docteur Brassard, de Stanfold fut mandé en toute hâte.

STANFOLD

—De passage à Stanfold cette semaine : M. et Mme F. Farley de Richmond; M. et Mme Yong, d'Ottawa, Melle Rousseau, de Plessisville, Melle Ridley, de Danville.

—On annonce pour le 26 novembre le mariage de M. P. Leblanc à Melle Joséphine Lachance, fille de M. E. Lachance, marchand de ce village.

—Dans la nuit du 21 novembre des cambrioleurs ont visité le magasin de Mme G. P. Nadeau, et ont enlevé des marchandises pour au-delà de trois cents piastres.

ST-REMI DE TINGWICK

M. Isaac Bourgaud, conférencier agricole, de Ste-Elizabeth de Warwick, était de passage ici la semaine dernière. Tous les cultivateurs se sont rendus en foule pour entendre le distingué conférencier. Les cultivateurs sont bien décidés de mettre ses bons conseils en pratique. St Rémi est une paroisse modèle pour l'industrie laitière la culture du tréfle, le bacon, et les arbres fruitiers.

RÉSOLUTIONS DE CONDOLEANCES

COURT ST-PAUL No 947 O. C. F.

A une assemblée des membres de la Court St-Paul No 947 O. C. F., tenue au lieu ordinaire le 22 novembre 1906, sous la présidence de J. E. Hudon C. F.

Il a été résolu :

—Que les membres de cette Court ont appris avec regrets la mort de l'épouse de leur estimé Conf. Grégoire Roberge Sec.-Financier de cette Court.

Il a été proposé par les Confères MM. Paradis et Chis Rouleau.

Secondé par les Confères Roméo Leblanc et Alfred L'Heureux.

Qu'une résolution de condoléance soit offerte au Confère Grégoire Roberge, Sec.-Financier, à l'occasion de la mort de son épouse.

Proposé par le Conf. Docteur G. Côté secondé par le Conf. Georges Rouleau que les membres de cette Court assistent aux funérailles de l'épouse de notre digne Conf. Grégoire Roberge et que copies des présentes soient transmises aux journaux locaux et journal le *Foyer*.

Signé J. E. HUDON, C. F.

GEORGES ROULEAU, Sec.-Temp.

H. H. GUAY

MARCHAND

EN GROS ET DÉTAIL

VICTORVILLE, P. Q.

Grand lot de Boisson tel qu'il n'est jamais venu à Victoriaville.

VINS pour familles extrêmement bon marché.

FRUITS

POMMES ET ORANGES en quantité et de toutes sortes.

ON ESTIME LE STOCK A \$75,000

CANADA Province de Québec District d'Arthabaska

Cour Supérieure

No 290

La Fonderie de Plessisville, corporation légale ayant son principal bureau d'officiers au village de Plessisville,

vs.

Paul Albert, de l'endroit appelé Sayabec, Demanderesse, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans le mois.

Arthabaska, 21 novembre 1906.

Castrign, Lavery, Rivard & Chauveau, Avts. de la Demr. ADELARD PICHÉ, Dep. P. C. S.

CANADA Province de Québec District d'Arthabaska

Cour Supérieure

No 291

Louis Lavergne veuf, notaire, demeurant en la ville d'Arthabaska,

vs.

Napoléon Guertin, de Chartriville dans le comté de Compton, en cette province, cultivateur, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Arthabaska, 21 novembre 1906.

LAVERGNE & BEAUDRY, Avts. de la Demr. ADELARD PICHÉ, Dep. P. C. S.

CANADA Province de Québec District d'Arthabaska

Cour de Circuit

No 82

J. E. Hudon, commerçant, du village de Chesterville,

vs.

Philas Binette, ci-devant de la paroisse de St Paul de Chester et maintenant dans les États-Unis d'Amérique, Demandeur, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Arthabaska, 22 novembre 1906.

PERRAULT & PERRAULT, Avts. de la Demr. ADELARD PICHÉ, Dep. G. C. C.

CANADA Province de Québec District d'Arthabaska

Cour Supérieure

No 292

G. A. Ducloux, préteur d'argent de la ville de Drummondville, y faisant affaires sous les noms et raison de "La Caisse d'Economie de Drummondville",

vs.

J. Ovide Tournant, de Aston Junction, comté de Nicolet, district de Trois-Rivières, Demandeur, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Drummondville, 20 novembre 1906.

J. T. CAYA, G. C. C.

CANADA Province de Québec District d'Arthabaska

Cour de Circuit

No 83

The Matthew Moody, and sons, Co (Ltd) corps politique et incorporé, ayant son bureau d'affaires à Terrebonne, district de Terrebonne,

vs.

Eugène Daiguault, de Carmel Hill, comté de Drummond, Demandeur, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

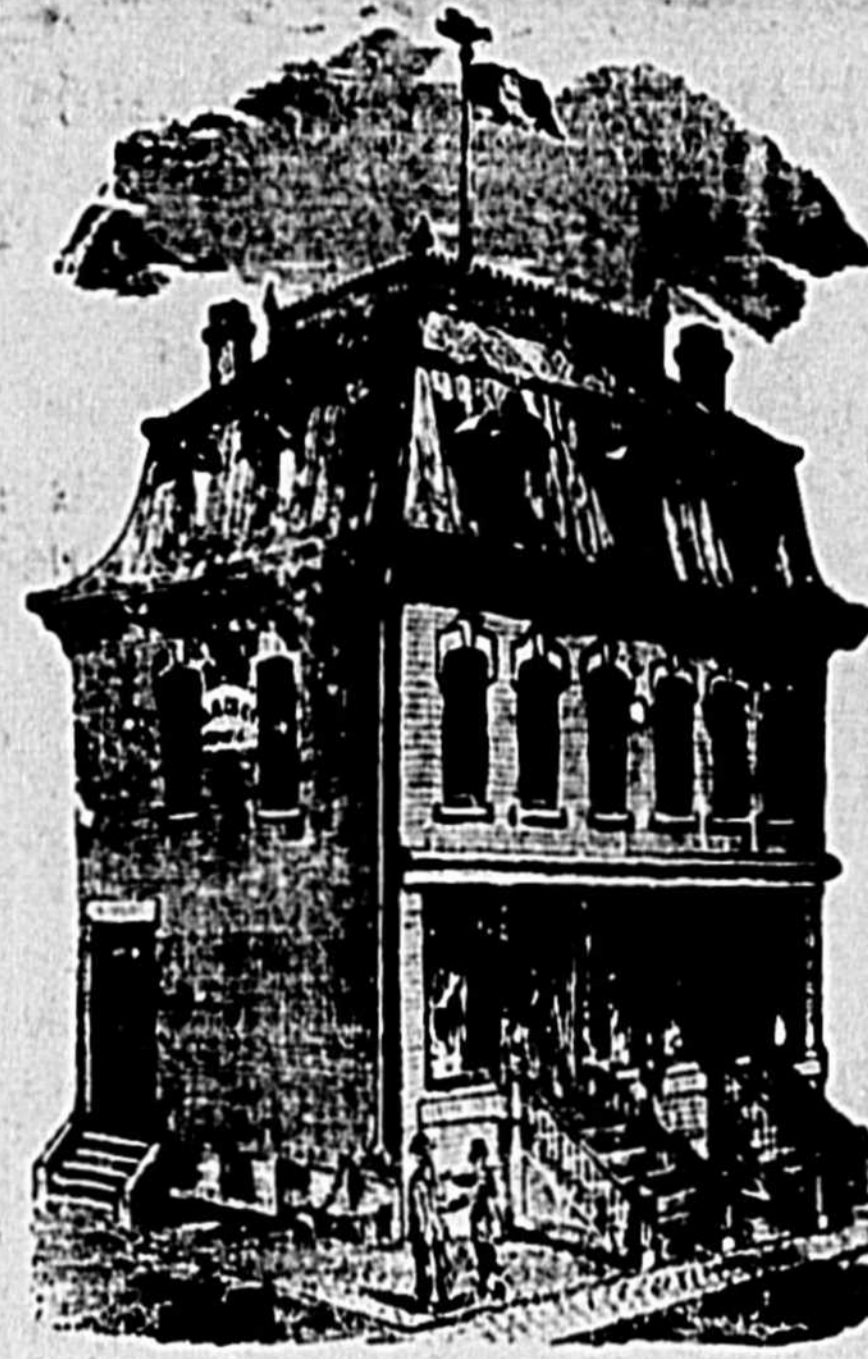
Drummondville, 20 novembre 1906.

J. T. CAYA, G. C. C.

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans une autorisation spéciale signée par moi-même.

GEDEON MICHEL, St-Ferdinand d'Haliifax.



AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie sous le nom de "The Eastern Township Railway Company". La Compagnie de chemin de fer des Cantons de l'Est pour tracer, construire et exploiter une ligne de chemin de fer, d'une largeur de voie de quatre pieds huit pouces et demi, en se servant de la vapeur, de l'électricité ou d'autres forces motrices, partant d'un point du chemin de fer Intercolonial dans la municipalité de la paroisse de St-Léonard, dans le comté de Nicolet, de là traverser le rivière Nicolet et prendre une direction sud-est jusqu'à la limite du comté de Nicolet et ensuite continuer à travers les municipalités de Ste-Clotilde de Horton, St-Albert de Warwick, Ste-Victoire d'Arthabaska, la ville de Victoriaville, la ville d'Arthabaska, le village de St-Christophe, la municipalité de Chester-Ouest et le village de Chester ville dans le comté d'Arthabaska, et continuer dans la municipalité de Notre-Dame-Des-Landes de Ham, township de Ham-Nord, St-Adrien de Ham, Wotton, St-Camille, Ham-Sud et le township de Dudwell jusqu'à la jonction du chemin de fer Québec Central et le chemin de fer Maine Central dans le comté de Wolfe, aussi pour bâtir et exploiter des lignes de tramway et de tracer, construire et exploiter des embranchements de chemin de fer, et pour construire et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone se rapportant au dit chemin de fer ; avec tous autres pouvoirs et privilèges qui peuvent être nécessaires pour atteindre le but pour lequel cette incorporation est demandée.

Les chartes et devis des travaux pourront être vus à et après cette date, au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer, Ottawa, au bureau du général des chemins de fer du gouvernement, Moncton, N.-B., et du bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de la province de Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal, où l'on pourra se procurer des formulaires de soumission.

Dans le cas des compagnies doivent être inscrites les signatures actuelles du nom au long, la nature de l'occupation et l'endroit de résidence de chaque membre d'icelle, et en plus un cheque accepté par une banque pour le somme de \$30,000 doit accompagner la soumission, ce cheque doit être fait à l'ordre du Ministère des chemins de fer et des Canaux, et sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'exécuter le contrat suivant les conditions spécifiées dans l'offre soumise.

Les chartes ainsi envoyés seront retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, novembre 1906.

Les journaux insérant cette annonce, sans l'autorisation du département ne seront pas payés.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie sous le nom de "The Eastern Township Railway Company". La Compagnie de chemin de fer des Cantons de l'Est pour tracer, construire et exploiter une ligne de chemin de fer, d'une largeur de voie de quatre pieds huit pouces et demi, en se servant de la vapeur, de l'électricité ou d'autres forces motrices, partant d'un point du chemin de fer Intercolonial dans la municipalité de la paroisse de St-Léonard, dans le comté de Nicolet, de là traverser le rivière Nicolet et prendre une direction sud-est jusqu'à la limite du comté de Nicolet et ensuite continuer à travers les municipalités de Ste-Clotilde de Horton, St-Albert de Warwick, Ste-Victoire d'Arthabaska, la ville de Victoriaville, la ville d'Arthabaska, le village de St-Christophe, la municipalité de Chester-Ouest et le village de Chester ville dans le comté d'Arthabaska, et continuer dans la municipalité de Notre-Dame-Des-Landes de Ham, township de Ham-Nord, St-Adrien de Ham, Wotton, St-Camille, Ham-Sud et le township de Dudwell jusqu'à la jonction du chemin de fer Québec Central et le chemin de fer Maine Central dans le comté de Wolfe, aussi pour bâtir et exploiter des lignes de tramway et de tracer, construire et exploiter des embranchements de chemin de fer, et pour construire et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone se rapportant au dit chemin de fer ; avec tous autres pouvoirs et privilèges qui peuvent être nécessaires pour atteindre le but pour lequel cette incorporation est demandée.

Les chartes et devis des travaux pourront être vus à et après cette date, au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer, Ottawa, au bureau du général des chemins de fer du gouvernement, Moncton, N.-B., et du bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de la province de Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal, où l'on pourra se procurer des formulaires de soumission.

Dans le cas des compagnies doivent être inscrites les signatures actuelles du nom au long, la nature de l'occupation et l'endroit de résidence de chaque membre d'icelle, et en plus un cheque accepté par une banque pour le somme de \$30,000 doit accompagner la soumission, ce cheque doit être fait à l'ordre du Ministère des chemins de fer et des Canaux, et sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'exécuter le contrat suivant les conditions spécifiées dans l'offre soumise.

Les chartes ainsi envoyés seront retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, novembre 1906.

Les journaux insérant cette annonce, sans l'autorisation du département ne seront pas payés.

Chemin de Fer Intercolonial

Avis aux entrepreneurs

DES soumissions cachetées, adressées au sous-signé et portant à l'ordre : "Soumission pour la construction de la ligne de chemin de fer de 16 1/2 milles, dans le comté de St-Jacques, Québec, lesdites soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-signé et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour débarrasser à Lamiton".

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur résident, 215, rue de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, Qué., du maître de poste des travaux publics d'Ottawa.

Les soumissions doivent être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un cheque de la valeur de six cents dollars (\$600.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et acceptés par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce cheque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat d'entreprise qui n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chartes et devis qui auront accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront renvoyés.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 17 novembre 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Chemin de Fer Intercolonial

Avis aux entrepreneurs

DES soumissions cachetées, adressées au sous-signé et portant à l'ordre : "Soumission pour la construction de la ligne de chemin de fer de 16 1/2 milles, dans le comté de St-Jacques, Québec, lesdites soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-signé et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour débarrasser à Lamiton".

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur résident, 215, rue de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, Qué., du maître de poste des travaux publics d'Ottawa.

Les soumissions doivent être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un cheque de la valeur de six cents dollars (\$600.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et acceptés par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce cheque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat d'entreprise qui n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chartes et devis qui auront accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront renvoyés.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 17 novembre 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

A VENDRE

Une terre située à St-Louis de Blandford, de trois arpents sur vingt-huit, à trois milles de l'église. Vingt arpents en culture ; balance bien boisée. Conditions faciles.

S'adresser à JOS. MORISSETTE, St-Louis de Blandford, ou à PIERRE ARCAD, Champlain.

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 20, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous.

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. Cette annonce ne sera pas payée si la publication n'en a pas été autorisée.

BRIQUES

A vendre à Stanfold

Le soussigné, M. Adrien Leclerc, de Stanfold a 100,000 briques à vendre.

Ces briques sont de qualité supérieure, étant fabriquées avec de la terre de première qualité.

Avis aux entrepreneurs et aux constructeurs.

Prière de s'adresser à ADRIEN LECLERC, Stanfold, P. Q.

M. GEO. SPENARD

ARTHABASKA

Annonce au public qu'il est en mesure de donner une plus grande satisfaction que jamais par l'assortiment considérable qu'il a maintenu dans les peintures, huiles, vernis, ferronneries, vitres de toutes les dimensions. Ses prix comme toujours ne souffrent aucune compétition.

Les peintures qu'il offre en vente sont d'une qualité supérieure à toutes les peintures préparées vendues jusqu'à ce jour, et en disant que c'est la peinture Martin Senour, tout le monde sait qu'elle est pure, elle est garantie 100% pure. Essayez-la et vous vous convaincrez qu'elle est la meilleure.

Terre à vendre

Le soussigné offre en vente une terre de 5 arpents et 44 pieds de largeur, dans le 6ème rang d'Arthabaska, à 3 milles de l'église de St Norbert et à 4 milles d'Arthabaska.

Il y a sept arpents de profondeur en bois ; le reste est en bonne culture. Bonnes bâtisses, maison, cuisine, fournie, grange, étable, hangar, etc.

Il y a une maison d'école et une fromagerie sur la terre.

Conditions faciles.

S'adresser à GEORGES TALBOT, St Norbert d'Arthabaska.

AVIS IMPORTANT

M. F. X. Fournier, est agent général pour la Pépinière Stockwell, de Danville et demande à ses pratiques de l'attendre pour l'achat de leurs arbres fruitiers.

Il a aussi en mains le célèbre remède contre le rhumatisme et toutes les douleurs. Venez le voir à Victoriaville.

A Kingsay Terre à Vendre

Une belle terre de 175 acres sur superficie connue sous le nom de "Ferme Alex. Casaly" bien boisée et pourvue de bonne eau, avec une belle auberge, située sur le chemin de Danville à deux milles du village de Kingsay Falls. Bâtisses en bon ordre.

Pour informations s'adresser à ALLEN CAMERON, à Kingsay Falls, P. Q.

31 août 1906.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée par Acte du Parlement, 1855.

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Capital payé \$3,000,000.00

Fonds de réserve \$3,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wm. Molson Macpherson, Président.

S. H. Ewing, Vice-président.

W. M. Ramsay, J. P. Cleghorn, H. Markland Molson, L. C. F. C. Henshaw, Wm. C. McIntyre.

JAMES ELLIOT, Gérant général.

A. D. DURNFOR, Chef-inspecteur et Surintendant des Branches.

W. H. DRAPER, Inspecteur.

H. LOCKWOOD, W. W. L. CHIPMAN, Assistants-Inspecteurs.

BRANCHES :

ALBERTA	Hightow	Trenton
Calgary	Kingsville	Wales
Edmonton	Troquois	Waterloo
BRITISH COLUMBIA	London	Woodstock
Revelstoke	Lockport	QUEBEC
Vancouver	Merlin	Arthabaska
MANITOBA	Merlin	Chicoutimi
Winnipeg	Morrisburg	Fraserville
ONTARIO	Norwich	Knowlton
Alvinston	Owen Sound	St. James
Amherstburg	Port Arthur	Market
Aylmer	Ridgeway	Harbor Br.
Brockville	Simcoo	St. Catharine
Chesterville	Smiths Falls	St. Br.
Clinton	St. Marys	St. Henri
Dutton	St. Thomas	Maisonneuve
Frankford	East End	St. Flavie
Exeter	Toronto	Station
Hamilton	Toronto, Jr.	St. Thérèse
James Street	Queen St.	de Blainville
Market Brch.	Stock Yks.	Victoriaville
Hensal		

Intéret alloué sur dépôts aux taux courants.

Traites achetées et vendues et toutes transactions d'affaires de banque générale.

Chemin de Fer BOSTON & MAINE

trains par jour pour la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le Boston & Maine

La ligne la plus courte, la plus rapide entre Lévis et Richmond pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

Les plus bas prix sur tous les points.

Lac Beauport Lévis.....	1.00 p.m.	6.55 p.m.
Victoriaville.....	3.00 p.m.	9.15 p.m.
Sherbrooke.....	5.35 p.m.	11.50 p.m.
Arrive Québec, N. B.....	6.08 a.m.	5.05 p.m.
Arrive Manchester, N. B.....	6.40 a.m.	5.48 p.m.
Bainville, Mass.....	7.08 p.m.	6.40 p.m.
Lowell, Mass.....	7.39 p.m.	6.57 p.m.
Boston, Mass.....	10.35 p.m.	7.22 p.m.
Lawrence, Mass.....	8.40 p.m.	7.31 p.m.
Horton, Mass.....	8.15 p.m.	7.30 p.m.
Holyoke, Mass.....	8.50 p.m.	7.54 p.m.
Springfield, Mass.....	9.10 p.m.	8.10 p.m.
New York.....	11.37 p.m.	8.09 p.m.
Worcester, Mass.....	9.04 p.m.	8.13 p.m.
Woonsocket, R. I.....	11.49 p.m.	7.15 p.m.
Pawtucket, R. I.....	11.60 p.m.	12.09 p.m.
Providence R. I.....	12.10 p.m.	7.47 p.m.

Demandez vos billets de passage via Sherbrooke et le Boston & Maine.

Pour autres informations s'adresser à ARMAND LALONDE, Agent canadien des Passagers et du Fret, 138 rue St-Jacques, Montréal.

BRIQUES

Avis aux Entrepreneurs de Bâtisses

MM. BARTHELEMI et WILLIAM GAUTHIER, de Warwick, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont ouvert une briqueterie en cet endroit.

Ils sont en position de vendre de la belle brique pressée à bonnes conditions.

Prévoient aux entrepreneurs de profiter de l'occasion et de leur réserver quelque bonne commande.

Warwick, 3 juin 1905.

Hotel Albion

TENU PAR

J. H. A. TALBOT

PROPRIÉTAIRE

Arthabaska, P. Q.

M. J. H. A. Talbot a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par l'ancien propriétaire, M. Pierre Mahou, offre tout le confort désiré au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liqueurs de choix, cigares et Pensionnaires à la semaine ou au mois.

M. J. H. A. Talbot espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction.

Une visite est sollicitée.

J. H. A. TALBOT, Arthabaska

A VENDRE

Un 2 1/2 g. m. terre de 300 acres, dont 225 a. en culture. Beaux bois de construction et le naufrage. Situé à un mille de l'église de Tingwick et à trois milles et demi de la gare du Grand Tronc. A proximité de la fromagerie et de l'école. Bonnes bâtisses. Une occasion exceptionnelle.

S'adresser à JOHN WALSH, Tingwick, P. Q.

CHEVAUX A VENDRE

La Compagnie NADEAU & BOISCLAIR, de Stanfold, offre en vente quinze bons chevaux. Pour le prix s'adresser à NADEAU & BOISCLAIR, anbid P. Q.

Le Stimulant inoffensif: le "Café de Madame Huot"

Après un travail ardu, travail du corps ou travail de l'esprit, il n'y a pas de stimulant, pas de reconstruit comparable à ce café sans rival: le "Café de Madame Huot". Nous vous le garantissons sous tous les rapports comme tous les produits vendus sous nos marques. Un essai vous convaincra. Expédition franco sur réception de \$2.80.

Nez Payons le Fret

1 lb. Café de Madame Huot	25c.
1 lb. Thé japonais	25c.
1 lb. Thé noir	25c.
1 lb. Poudre à Patis	25c.
1 lb. Poudre à Patis	25c.
1 lb. Epice Assortie	25c.

LA GIE E. D. MARQUEAU, LIMITEE, Thé, Café, Epices, Vinaigres en Gros, 88-888 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS
DE VOYAGE AU Nord-Ouest Canadien

J'ai lu, j'ai vu, Je me souviens, Je raconte. LE VICOMTE WALSH.

Par F. H. ST-GERMAIN. (Suite)

Je me rends à l'hôpital pour prendre le dernier repas de mon trop court séjour au milieu de mes bonnes amies. Je savais que j'avais un milieu d'elles une fille, mais je n'aurais jamais pensé que j'y avais autant de sœurs. On dit que l'exil a pour résultat de resserrer les liens d'amitié, j'en fis la preuve lorsque je me vis sur le point de faire mes adieux. J'allais quitter, pour peut-être ne jamais la revoir, une fille bien-aimée et des amies qui m'étaient chères à plus d'un titre : il ne me fallait rien moins que la conviction qu'elles exerçaient un apostolat auquel je ne devais pas m'opposer, pour ne donner la force de me montrer ferme et ne pas laisser voir l'émotion qui me gagnait.

Je laissais mes bonnes amies contentes des œuvres accomplies depuis leur arrivée dans leur pays d'adoption, et pleines de confiance pour l'avenir.

Je fis mes adieux et partis. Je ne tournai pas la tête en arrière, je n'aurais pas aimé que mes bonnes amies fussent témoins de l'émotion que je ressentais, malgré les efforts que je faisais pour m'en rendre maître.

CHAPITRE QUATRIÈME

Je parlais de Blood Reserve en route pour MacLeod, pour l'Est, le vingt-cinq juillet, en compagnie d'un sauvage Mike, comme cocher.

Je puis assurer mes amis lecteurs que la conversation entre mon compagnon de route et moi ne fut pas des plus actives ; lui ne parlant pas un seul mot de français ou anglais, et moi, ne sachant pas un traitre mot de l'idiome du pays, le Pied Noir.

Je passai le temps à examiner le peu d'animaux sauvages que nous eûmes la bonne fortune de rencontrer sous la forme de deux loups noirs, un renard, deux siffleurs, et plusieurs gophers espèce de rats de prairie, qui sont dans le pays en nombre extraordinaire.

Tout à fait inoffensifs, lorsqu'il n'y a pas de culture dans leur voisinage, les gophers deviennent une très grande nuisance du moment qu'ils sont près des champs cultivés. On est alors obligé de les détruire au moyen de poison, ce qui d'ailleurs est chose très facile. La prairie est pour ainsi dire garnie de tanéres abritant ces rongeurs.

En arrivant près de la ville de MacLeod, je fus témoin de la prise d'un cheval sauvage ou broncho au lasso. « Le lasso est une longue ficelle que le cavalier tient enroulée au pommeau de sa selle, et qu'il lance à l'animal qu'il veut arrêter ». C'était tout un événement pour moi que de voir arrêter un cheval frouche de cette manière, aussi, je fis arrêter mon cocher afin de ne pas perdre aucun mouvement d'acteurs en scène.

J'avais bien entendu parler de lancer un lasso, mais je n'avais jamais été témoin d'action, aussi, je fus des plus intéressés, lorsque je vis un métis courir après le cheval qu'il voulait prendre. La course ne fut pas longue. Cela ne prit pas cinq minutes, que le prisonnier était fait, et la résistance quoiqu'opiniâtre fut vite maîtrisée.

L'habileté de ces lanceurs de lasso n'est égale que par celle de son cocher qui sait toujours faire à point les évolutions qui devront lui donner plus de force de résistance pour soutenir le choc de son adversaire. L'opérateur choisit d'abord l'animal qu'il veut prendre, et se lançant à sa poursuite, ne lui donne de répit qu'il ne s'en soit rendu maître. C'est une opération dangereuse, qui demande de la pratique et de l'audace.

Depuis que je suis passé dans le chemin conduisant de MacLeod à Blood Reserve, trois nouvelles familles sont venues des Etats-Unis, du Montana s'établir ici. Les maisons sont construites et on commence à faire de la clôture. Ces nouveaux colons disent que plusieurs de leurs amis doivent venir les rejoindre dans le courant de l'été.

J'arrive à MacLeod à cinq heures ; il me faut attendre jusqu'à dix heures, ce soir, heure du départ du train, allant à l'Est. J'en profite pour visiter les alentours de la Station, ne voulant pas retourner à la ville, distante de deux milles.

Je me dirige du côté des enclos, où je vois un grand nombre de magnifiques chevaux attendant l'arrivée d'un train de chars pour Calgary, où on les expédie. On me dit qu'il en part, tous les deux jours, plusieurs centaines ; nous nous en sommes dit à la croire, vu qu'au moment où j'étais à visiter les corals qui étaient pleins, quinze chars en étaient déjà

bondés et prêts à partir. Il y a beaucoup d'activité ici. La Compagnie du Chemin de fer Pacifique Canadien y fait exécuter des travaux considérables. La station de MacLeod sera avant longtemps une place des plus importantes.

Je fais viser mes billets de retour, et prends les chars à dix heures, en route pour l'Est. J'ai le plaisir d'y rencontrer le Révérend Père Albert Lacombe.

Le Révérend Père Lacombe est âgé de soixante et dix sept ans, dont il en a passé cinquante trois au milieu de ses chers indiens, Sauteurs, Cris, Assiniboïnes, Pieds Noirs etc., dont il connaît parfaitement les langages, les usages et les coutumes. Le Rév. Père Lacombe est l'auteur d'un dictionnaire et d'une grammaire en langue Crise, « Langue la plus répandue dans les territoires ».

Connaissant à fond le caractère, et l'histoire de chacune des tribus du Nord-Ouest en particulier, leur ayant toujours montré beaucoup de sollicitude et d'intérêt, leur démontrant tous les jours, qu'il n'avait en vue que leur bien, et leur avancement tant spirituel que temporel, ne cherchant qu'à les faire progresser, et à améliorer leur position ; le Révérend Père Lacombe est vénéré, aimé, respecté et a toujours joui d'une très grande popularité.

Aussi, lors de la construction de la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien fut-il souvent requis de servir d'intermédiaire entre les directeurs de la compagnie, et les sauvages, qui ne voyaient pas toujours d'un bon œil cet envahissement de leur pays.

On est d'accord à reconnaître que sous l'intervention du Révérend Père Lacombe, on aurait eu à déplorer peut-être très souvent l'effusion du sang. Aussi, la compagnie du Pacifique sut elle reconnaître dans le Révérend Père, un précieux auxiliaire, à qui elle n'a jamais ménagé les marques de la plus vive reconnaissance.

Les têtes dirigeantes de la compagnie du Pacifique Canadien ont une haute estime et un grand respect pour cet apôtre que l'on trouve toujours, là où il y a du bien à faire. Toujours sur la brèche, malgré son grand âge, le Révérend Père ne perd pas un seul instant. Quoique retiré dans son ermitage, Pincher Creek, il n'en est pas moins toujours à travailler pour chères missions, ses chers Indiens.

Aimé, respecté par tous les premiers citoyens à quelque croyance religieuse qu'ils appartiennent, le Révérend Père Lacombe sait les associer à ses œuvres. On sait que, lorsqu'il demande une chose, il saura la rendre utile et profitable à toute la population. Aussi il lui est souvent fait des offres pour lui aider à conduire à bonne fin les entreprises auxquelles il songe.

Je tenais beaucoup à rencontrer le Révérend Père Lacombe. Je lui avais promis, lorsqu'il venait dans la province de Québec, que si jamais j'allais dans le Nord-Ouest, j'irais le remercier pour m'avoir aidé à traverser l'océan. J'avais prévenu le Révérend Père Blanchet, missionnaire à Pincher Creek, de mon désir de voir mon vieil ami. Etant obligé de partir pour Edmonton, le Révérend Père Lacombe me fit avertir qu'il serait à bord des chars vendredi le vingt-cinq juillet.

Je le rencontrai donc en prenant le train à MacLeod, et nous fîmes route ensemble jusqu'à Lethbridge, où je passai la journée de samedi en son aimable compagnie.

Je disais au Révérend Père que, jusque là, j'avais eu un dent contre lui, d'être venu chercher nos jeunes Sœurs de Charité à Nicolet, pour les amener au milieu d'une population sauvage, et là, leur faire souffrir tous les tourments de la misère, de l'ennui et peut-être aussi de la faim ; mais, maintenant que j'avais été témoin de la bien-être relatif dont elles jouissaient je ne pouvais faire rien moins que le féliciter de sa noble entreprise, et le remercier de les avoir prises comme auxiliaires de ses bonnes œuvres.

J'avais le plaisir d'être l'hôte du Révérend Père VanTighem O. M. I. missionnaire à Lethbridge depuis un grand nombre d'années.

Le Révérend Père VanTighem est un apôtre doublé d'un savant et d'un horticulteur. Il possède une magnifique serre, toute remplie de fleurs les plus rares comme les plus variées. Son jardin est assez beau, ses plantations d'arbres sont superbes. On voit que la main du maître n'est pas et n'a jamais été absente. Tout est dans l'ordre et le plus parfait.

Au milieu de son jardin, le Révérend Père VanTighem a élevé un manoir, qui peut avoir un diamètre de douze pieds, et une hauteur de quatre pieds au centre.

Messieurs les secrétaires-trésoriers trouveront en vente à ce bureau des blancs de listes électorales et de rôles d'évaluation

L'Apiculture et les Arabes

Village des Aulnais.

Au point de vue apicole, les Arabes sont très adroits et souvent plus forts qu'un grand nombre de campagnards algériens. Leur ruche est en osier, en chêne liège et quelque fois en poterie.

Les ruches sont placées horizontalement. Côte à côte, généralement sur terre et sur deux rangs superposés, le tout couvert de feuilles de palmier-chou ou d'herbes. Elles mesurent environ trois pieds de longueur sur quinze à vingt pouces de largeur ; les deux extrémités sont fermées par une rondelle en pailles ou en liège. Les rayons sont établis tous à bêtise chaude ; pour obtenir cette disposition l'Arabe a soin en logeant son essaim, d'y placer auparavant, dans la direction choisie, un rayon de couvain pris à une autre leba (ruche) qu'il fait tenir au moyen de chevilles.

Pour récolter il retire la rondelle d'arrière et taille les rayons, puis celle de devant, et il emporte le tout à son gourbi.

Quand la saison est bonne, il retire soixante à quatre-vingt livres par ruche qu'il va vendre au marché. La cire provenant du pressurage du miel est mise en boules et vendue ou du moins échangée, contre de petits biblots à un colporteur juif.

L'Arabe est très gourmand de miel ; aux noces et aux fêtes de sa religion il en sonomme une grande quantité, soit en nature, soit en gâteau. Les riches font une boisson miellée composée d'eau, de jus de citron et de miel. Quand ils veulent régaler un Roumi (chrétien), ils servent du beurre et du miel fondus ensemble, et chaque convive, assis par terre sur la natte, trempe un morceau de galette de mât dans le plat.

Les Arabes ont un moyen fort ingénieux de voler les ruches aux Européens, ils se rendent au rucher la nuit, attachent une longue corde à une caisse, dans laquelle ils mettent la ruche, puis l'autre bout de la corde à un âne ou mulet ; ils vont à la rivière, y noient les abeilles et prennent le miel.

Les Arabes ne connaissent pas l'étonnage ; pour toutes leurs opérations ils se servent d'une sorte de sabots ou terra garni de charbons ardents et de graine de tuyau ou autre brindille. Ils ne prennent pas de voile, et n'ont pas même de pontail, ce qui ne les empêche pas de n'être piqués que très rarement.

Un paysan vint se plaindre un jour auprès du Kadi juge arabe de Blidah qu'on lui avait volé ses abeilles. Reviens demain et amène tous les voisins du village, lui dit le Kadi. Le lendemain l'apiculteur vint se présenter à l'heure de l'audience, entouré d'un grand nombre d'Arabes. Mais d'un ton courtois le juge dit : Imbecile, comment osez-tu entraîner devant le juge tant de braves gens ? Es-tu aveugle, ne vois-tu pas les tas d'abeilles qui sont encore posés sur le turban de celui qui t'a volé ?

A peine eût-il dit cela qu'un des Arabes porta la main à son turban et... le voleur fut saisi.

LUC DUPUIS, Apiculteur.

Le Doigt de Dieu

TERRIBLES MORTS.—Les faits qui suivent se sont passés, il n'y a pas longtemps dans une importante localité de la Haute-Vienne, et ils sont rapportés par « La Croix », de Limoges :

Deux jeunes hommes rentraient chez eux après avoir festoyé dans un banquet présidé par M. Elgard Montel, alors préfet de la Haute-Vienne.

En passant devant le couvent des sœurs, ils aperçurent au-dessus de la porte d'entrée, une statue de saint Joseph.

Ils parierent à qui serait le plus adroit, et, s'armant de pierres, ils la mirent en morceaux ; puis ils partirent fières et contents de leur coup, en bégayant sans remords : « C'est la lutte finale ! »

Le même soir, Grandclande, celui qui avait porté les premiers coups d'un bol de lait à sa femme, et pendant qu'il se bavait, sans penser un cri, sans dire une parole, sans que rien fit prévoir un pareil événement, il s'abattit sur le carreau de la cuisine. Les sœurs qu'on s'empresse de lui prodigier furent étonnées ; la mort avait été subite.

Huit jours plus tard, le second, Tourteau, se noya. La mère de ce dernier, apprenant des lèvres mêmes de son fils le sort fait à la statue du couvent, avait ri bien fort.

On comprend le désespoir de la malheureuse femme quand on rapporta le cadavre de son fils. Affolée par la douleur, elle prit un marteau qui se trouvait à portée de sa main et s'en donna un coup sur la tête. Voisins et amis purent la désarmer ; mais il fallut lui lier les mains et la tenir ainsi attachée jusqu'au moment où elle parut plus calme. La crise semblait passée.

L'enterrement se fit triste et luu, car on savait tout, et ce second accident, succédant de si près au



Le Gin Croix Rouge
est supérieur au Gin importé parcequ'avant d'être vendu, il a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement.
"C'est le seul qui ait cette garantie."

GRAND TRONC A L'EST
DÉPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST

Express	4.47 hrs A. M.
Express	11.40 hrs P. M.
Accommodation	8.17 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express	9.07 hrs A. M.
Express	3.00 hrs P. M.
Express	9.15 hrs P. M.
Pour Trois-Rivières	6 hrs A. M.

Pour billets et informations, s'adresser aux agents à Arthabaska Station et à Mme H. Gaudet, Victoriaville.

JOSEPH AUDET
Peintre décorateur
A VICTORIAVILLE

Marchand de Tapisserie, Peintures, Huiles Vernies, Vitres.
Décorations d'Eglise, Dorure Peinture décorative et d'ornementation.
Fagage de Tapisseries, Passage des Vitres, Entretien des Bois et Marbres Encadrement de Peintures, Gravures, etc.
Littérature des Meubles et en général tous les ouvrages de Peintre et du Tapisserie décoratif.

Spécialité :
Faiture d'enseignes,
JOSEPH AUDET
Peintre décorateur,
Victoriaville.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le 24 et 26 dimanche, le 24 juin 1906 les trains circuleront tous les jours (dimanche excepté), comme suit :

LEVIS DÉPARTS

No 31—EXPRESS—Pour St-Jean, Halifax et Sydney tous les jours excepté le samedi	5.20 p.m.
No 150—Express pour Campbellton 7.45 A. M.	
No 34—Express—Montreal tous les jours	12.15 p.m.
No 14—Pour Rivière-du-Loup	5.00 p.m.
No 152—Express pour Petit Metis	1.05 p.m.
No 153—Pour Montreal	4.15 p.m.
No 151— " " " " " "	12.05 a.m.

LEVIS ARRIVÉ

No 152—EXPRESS—De Montreal (Tous les jours excepté le dimanche)	12.52 p.m.
No 150—EXPRESS—De Montreal (Tous les jours excepté le dimanche)	6.50 a.m.
No 31—Express—Halifax, Sydney et St-Jean, tous les jours	11.35 p.m.
No 34—Express excepté le samedi—Montreal	5.05 p.m.
No 153—de Campbellton	4.05 p.m.
No 151—Express Rivière du Loup	11.35 p.m.
No 152—Express de Montreal	12.52 p.m.
No 151—Mise de Rivière du Loup	5.52 a.m.
No 45—Express de Rivière du Loup	
et tous les jours	9.50 a.m.

Tous les trains arrivent à l'Express à Eastern Standard Time, 24 heures étant comptées à partir de New York, 24 juin 1906.

1. Tous les jours excepté le dimanche.
2. Tous les jours excepté le samedi.

CONTRE LES ÉTERNUEMENTS

—A propos d'une recette contre les éternuements que nous avons récemment donnée, un correspondant dans nous fait remarquer que si un éternuement intempestif est gênant à un moment où le plus strict éternuement est de rigueur, il peut être également difficile de se frayer énergiquement l'air du nez, ce geste n'étant guère usuel. Et d'ailleurs, quand un éternuement s'annonce, il est souvent bien malaisé de savoir si c'est à droite ou de gauche qu'il va surgir.

Le remède infallible et absolument discret contre l'éternuement consiste à comprimer aussi énergiquement que possible le dessous du nez, c'est-à-dire la région comprise entre le nez et la lèvre supérieure, soit avec le bout de l'index, soit mieux avec l'index placé en travers, parallèlement à la bouche, de manière à exercer la pression sur une aire plus étendue. Il est bien rare qu'un éternuement pris à temps ne soit pas annihilé par ce traitement, qui bro, car on savait tout, et ce second accident, succédant de si près au

SACS !! SACS !!

MM. les marchands trouveront un bureau de L'UNION DES CROIXES DE L'EST à des prix modérés des sacs de papier de toutes grandeurs

Avis

Je ne serai responsable pour aucune dette contractée par qui ce soit, en mon nom, sans mon signature de ma main.

DAME VVE CLOVIE PARL.

A. BEAUCHESNE
FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Masuc, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poèles de Cuisine, assortiment considérable et varié dans tous les goûts.
Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE
(CI-DEVANT BUREAU & PROULX)

MANUFACTURE DE
ENGINS, BOUILLOIRES,
MOULINS A BATTRE,
MOULINS A BARDEAU,
MOULINS A SCIE ET A CARDER.
POMPES, CHARRUES,
POELES, EVIERS,
VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.

Reparations de tous genres
Les seuls manufacturiers au Canada du célèbre

ARRACHE-PIERRES
Patenté par J. V. MONFETTE, en cet ébro 1899.

Conditions Libérales

MEUBLES !! MEUBLES !!

VOUS EN TROUVEREZ D'EXCELLENTS ET DE TOUTES SORTES AU MAGASIN DE

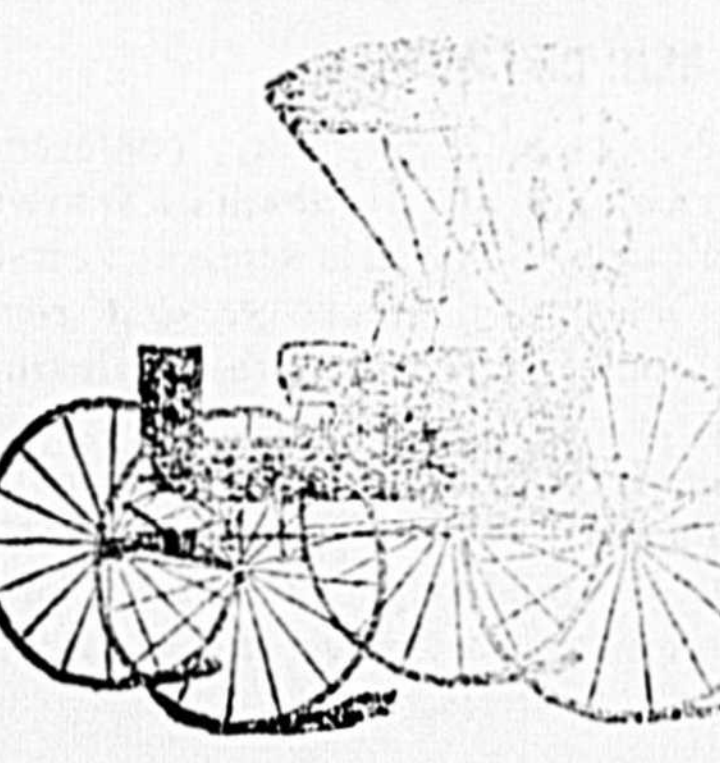
Maheu, Dorais & Cie

VOUS TROUVEREZ ENCORE A CETTE IMPORTANTE MAISON DE COMMERCE DE TRES JOLIS SERVICES DE VAISSELLES, DE CHAMBRES ET LES MEILLEURES PROVISIONS QUE VOUS PUISSEZ VOUS PROCURER A LA CAMPAGNE.

LE TOUT A BON MARCHÉ

Maheu, Dorais & Cie.
ARTHABASKA.

VOITURES A VENDRE



Le et après dimanche, le 24 juin 1906 les trains circuleront tous les jours (dimanche excepté), comme suit :

HOTEL PLAISANCE
KS FAUC DE COLLIER
EDMOND FERRAULT
PROPRIÉTAIRE

Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel d'un usage confortable, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur.

On y trouve tout le confort désirable. L'entretien et le service est du meilleur goût. Les chambres sont spacieuses et équipées à l'électricité.

SALLES D'ÉCHANGILIONS, EXCELLENTE CUISINE, LES MEILLEURES LIQUEURS

CIGARES DE CHOIX, ETC. ETC
noù 02.—1 a.

800 VOITURES
Véhicule de toutes sortes,
Buggies à un et deux sièges,
Concoeds,
Voitures de Familles, etc

Toutes ces voitures sont bien finies et sont vendues à bon marché.

L'établissement de M. Paré est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est et la réputation de son ouvrage n'est pas à faire. Toutes les voitures qui sortent de ce lieu sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paré, avant d'acheter ailleurs.

Deux charbons trouvent de Paris à la boutique de M. Paré dans l'adresse à 2, Paréville, Pessisville, 4 avril 1901.

ANTOINETTE PARÉ,
Manufacturière.

Z. DUCHARME
ME & RESTAURATEUR
VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Epitaphes et Poteries pour l'entourage des jolis, etc.

Une visite est sollicitée.

17.000 Acres de terre à Vendre

Une bonne chance est offerte aux marchands de bois 17000 acres de terre dans les lots 26 et 27 du range de Blood River sont à vendre avec un excellent pour piler le bois de polie.

Has prix, conditions faciles.

S'adresser à
L'AVENUE & GARNEAU,
Notaires à Arthabaska.
Arthabaska 12 décembre 1905

AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés, excepté par notre agent autorisé, M. S. C. Knowles, de Ste Julie H. M. PRICE & Co.

Québec, 6 1894.

Blancs de listes électorales et de rôles d'évaluation en vente à ce bureau.